



REUNION DES MINISTRES CHARGES DE LA COMMUNICATION,
DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TIC DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Ouagadougou, le 23 septembre 2016

COMMUNIQUE FINAL

Le 23 septembre 2016, s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), une réunion des Ministres en charge de la Communication, des Télécommunications et des TIC des Etats membres de l'UEMOA.

Ont pris part à cette réunion :

- **BURKINA FASO** : **Monsieur Remis Fulgance DANDJINO**
Ministre de la Communication et des Relations avec
le Parlement, Porte Parole du Gouvernement,

Madame Aminata SANA / CONGO
Ministre du Développement de l'Economie
Numérique et des Postes;
- **GUINEE BISSAU** : **Monsieur Victor Gomes PEREIRA**
Ministre de la Communication sociale ;
- **MALI** : **Maître Mountaga TALL**
Ministre de l'Economie Numérique et de la
Communication, Porte- parole du Gouvernement ;
- **NIGER** : **Madame Amina MOUMOUNI**
Ministre de la Communication ;
- **BENIN** : **Monsieur Marcel TCHOBO**
Représentant le Ministre de l'Economie Numérique
et de la Communication ;

9

- **SENEGAL** : **Madame Anta Coulibaly DIALLO**
Ambassadrice, représentant le Ministre de la Communication et de la Culture ;
- **TOGO** : **Monsieur Dotsè EPEY**
Représentant le Ministre de la Culture, des Arts et de la Formation Civique.

POUR LA COMMISSION DE L'UEMOA :

Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN
Commissaire Chargé du Département du Développement de l'Entreprise, de l'Energie, des Télécommunications et du Tourisme ;

La réunion avait à son ordre du jour les points suivants :

- 1- l'examen et l'adoption des conclusions des travaux des Experts,
- 2- divers.

Cette réunion a été présidée par Monsieur Remis Fulgance DANDJINO, Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-Parole du Gouvernement du Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions. Dans un premier temps, Madame Aminata SANA / CONGO, Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes a, dans son mot introductif, souhaité la bienvenue aux Ministres présents et à leur délégation.

Dans son discours, Monsieur Guy Amédée AJANOHOUN, Commissaire de l'UEMOA, chargé du Département du Développement de l'Entreprise, de l'Energie, des Télécommunications et du Tourisme (DDET), représentant le président de la Commission a remercié le Gouvernement Burkinabè pour avoir accepté d'abriter cette quatrième réunion des Ministres en charge de la transition numérique.

Il a remercié les Experts des Etats membres qui ont accompagné la Commission dans la conduite de son programme de transition numérique et fait le constat du non achèvement du processus dans les Etats membres. Il a marqué la disponibilité de l'institution communautaire à accompagner les Etats membres jusqu'à l'achèvement du processus dans tous les Etats membres.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Remis Fulgance DANDJINO, après avoir présenté les objectifs de la réunion des Ministres, a remercié la Commission de l'UEMOA pour ses efforts d'accompagnement des Etats membres et félicité les Experts des Etats membres pour le travail réalisé, au cours de ces deux derniers jours.

Après avoir évoqué les difficultés qui jalonnent la mise en œuvre du processus dans les Etats membres, il a souhaité que la réunion propose des solutions afin que tous les Etats membres parviennent à l'achèvement du processus dans les meilleurs délais.

I - EXAMEN DU RAPPORT DES EXPERTS

Les Ministres ont examiné le rapport de la réunion des Experts tenue les 21 et 22 septembre 2016.

Le constat général qui se dégage de ce rapport, est le non achèvement du processus de transition numérique à la date du 17 juin 2015, fixée par l'Accord GE 06 de juin 2006.

A l'issue de leurs échanges, les Ministres ont exprimé leur satisfaction pour la qualité du travail réalisé par les Experts. Ils ont amendé le rapport soumis par les Experts et retenu ce qui suit.

I.1 - AU TITRE DES ACTIONS MENEES PAR LA COMMISSION DE L'UEMOA

Les Ministres ont pris note des actions entreprises par la Commission de l'UEMOA.

Ils ont adressé leurs félicitations à la Commission de l'UEMOA pour les actions entreprises dans le cadre de l'accompagnement des Etats membres dans la conduite du processus de transition numérique.

Les Ministres demandent à la Commission de l'UEMOA de poursuivre l'accompagnement des Etats membres jusqu'à l'achèvement du processus.

I.2 - AU TITRE DES ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR L'ACHEVEMENT DU PROCESSUS DE TRANSITION NUMERIQUE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UNION

Au niveau des Etats membres, des efforts importants ont été déployés dans la conduite du processus de transition numérique. Cependant, à ce jour, aucun Etat membre de l'espace communautaire n'a pu achever la transition numérique.

En vue de parachever le processus de transition dans les meilleurs délais, les Ministres ont approuvé les actions proposées par les Experts, notamment :

- commencer la diffusion en numérique au plus tard en juin 2017 et débiter l'extinction du signal analogique en décembre 2017 ;
- envisager la possibilité de recourir à des sources alternatives de financement tels le dividende numérique, le fonds de service universel des télécommunications, le secteur privé, le partenariat public/privé et/ou un pool bancaire national pour financer partiellement ou totalement la transition numérique, etc. ;
- mettre en place des cadres juridiques de la TNT, avec la transposition de la Directive 01/2015/UEMOA/CM ;
- solliciter le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour un plaidoyer auprès de ses pairs en vue de leur implication pour l'aboutissement rapide du processus de transition numérique.

Les Ministres ont adopté la feuille de route contenant les actions à mener et les dates cibles. La feuille de route est jointe en annexe.

II - EXAMEN DU DOCUMENT DE PLAIDOYER

Le document de plaidoyer a été présenté par Madame Kadidia S. SAVADOGO, Présidente la réunion des Experts. Après échange et amendement, le document de plaidoyer a été adopté par la réunion des Ministres.

Les Ministres ont demandé à la Commission d'élaborer un document sur les enjeux de la transition numérique et l'état d'évolution du processus dans les Etats membres, qui sera joint au plaidoyer à transmettre au Président de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement.

III - REMERCIEMENTS

A l'issue des travaux, les Ministres remercient Son Excellence, Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des Ministres, le Gouvernement ainsi que le Peuple burkinabè, pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ils ont fait l'objet et pour toutes les facilités mises à leur disposition tout au long de leur séjour au Burkina Faso.

Fait à Ouagadougou, le 23 septembre 2016

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-Parole du Gouvernement du Burkina Faso



Remis Fulgance DANDJINOU

**FEUILLE DE ROUTE DES ACTIVITES A MENER PAR LES ETATS MEMBRES JUSQU'À
L'ACHEVEMENT DE LA TRANSITION NUMERIQUE**

N°	ACTIVITES	ECHEANCE	RESPONSABILITE
1	Information du grand public	Décembre 2016	Etats membres / Commission
2	Bouclage du financement et prévisibilité des ressources	janvier 2017	Etats membres / Commission
3	Installations et mise en service du réseau de diffusion numérique	Juin 2017	Etats membres
4	Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la feuille de route	Aout 2017	Commission / Etats membres
5	Adoption d'un schéma d'arrêt de la diffusion analogique terrestre	Aout 2017	Etats membres
6	Adoption des cadres juridiques de la TNT, y compris la transposition de la Directive 01/2015/UEMOA/CM	Juin 2017	Etats membres
7	Diffusion simultanée des programmes analogiques et numériques	Août -décembre 2017	Etats membres
8	Extinction du signal analogique	décembre 2017	Etats membres
9	Bilan global du processus de transition numérique	Décembre 2017	Commission / Etats membres

